DEMANDE DE SUBSIDE POUR LES ASSOCIATIONS
2026

Règlement communal du 00/04/2026 fixant les critères à appliquer lors de la répartition des subsides ordinaires et anniversaires aux associations

Information de l'association:

Nom: _____ Année de fondation: _____

N° registre (RCS): _____ Site Internet: _____

Adresse du siège social:

Adresse: _____ CP/Localité: _____

Relation bancaire :

Titulaire du compte (Nom exacte): _____

IBAN: _____ BIC: _____

Adresse de correspondance:

Nom: _____

Adresse: _____ CP/Localité: _____

Téléphone: _____ e-Mail: _____

Président(e):

Nom: _____

Adresse: _____ CP/Localité: _____

Téléphone: _____ e-Mail: _____

Vice-Président(e):

Nom: _____

Adresse: _____ CP/Localité: _____

Téléphone: _____ e-Mail: _____

Secrétaire:

Nom: _____

Adresse: _____ CP/Localité: _____

Téléphone: _____ e-Mail: _____

Trésorier(ière):

Nom: _____

Adresse: _____ CP/Localité: _____

Téléphone: _____ e-Mail: _____

Art. 3. Subside de base

Présence de l'association aux manifestations officielles:	Encadrement musical/ spectacle	Participation
Nationalfeierag	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Journée de commémoration	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Nuit du Sport	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
EMW	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Chrëschtmaart	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
TerraBis / BisScène / autres Manifestations	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non
Biisser Kiermes	☐ Oui ☐ Non	☐ Oui ☐ Non

Art. 4. Constellation de l'association

Type de membre	Nombre
Membres ayant moins de 18 ans (locale)	
Membres ayant moins de 18 ans et inscrits au conservatoire ou école de musique (locale)	
Membres ayant moins de 18 ans (d'autres communes)	
Membres actifs âgés entre 18 et 64 ans	
Membres actifs âgés de plus de 65 ans	

Est considéré en tant que membre actif, le membre qui est soit membre du comité, soit qui participe activement au fonctionnement de la vie associative de la commune.

Pour le cas où de par la nature de l'objet social de l'association une distinction entre membre actif ou autre ne s'avère pas possible, seul les membres du comité sont considérés comme membres actifs et ce, jusqu'à un maximum de dix personnes.

Art. 5. Participation communale aux frais de fonctionnement

Art. 5.1. Frais d'encadrement

Type	Valeur
Encadrement des membres (*montant total en €*):	€
Encadrement des membres âgés de moins de 18 ans assuré par des bénévoles (*nombre*):	personne(s)
Acquisition de partition de musique (*montant total en €*):	€

Les pièces justificatives sont à joindre à la demande!

Art. 5.3. Frais d'équipement

Type	Montant total en €:
Équipements directement nécessaires à l'exercice de l'activité de l'association	€
Acquisition d'uniformes	€
Acquisition d'un véhicule	€

Un éventuel sponsoring partiel de l'équipement doit obligatoirement être déduit de la valeur renseignée, sous peine de voir l'ensemble du subside ordinaire refusé.

Les pièces justificatives sont à joindre à la demande!

Art. 5.4. Frais d'entretien

Type	Montant total en €:
Nettoyage des uniformes	€
Frais en relation avec un véhicule	€

Un éventuel sponsoring partiel de l'équipement doit obligatoirement être déduit de la valeur renseignée, sous peine de voir l'ensemble du subside ordinaire refusé.

Les pièces justificatives sont à joindre à la demande!

Art. 6. Bonifications

- Ancienneté de l'association:

Type	Oui/Non
L'association a-t-elle célébrée un des anniversaires bénéficiant un subside extraordinaire en application du règlement? (10ème, 20ème 25ème, 50ème, 60ème, 75ème, 90ème, 100ème anniversaire)	☐ Oui ☐ Non

Pour chaque anniversaire supplémentaire de dix ans, l'association reçoit le même montant que pour un anniversaire de 100 ans.

- Actes officiels de la Commune (*Le détail, voir l'Art. 3.*)**:**

Type	Oui/Non
Encadrement musical ou de chant au cours des actes officiels de la Commune	☐ Oui ☐ Non
Encadrement de musique orchestrale lors de minimum 5 manifestations publiques	☐ Oui ☐ Non

- Titre de champion:

Type	Oui/Non
Titre de champion national dans le cadre d'un championnat officiel (dans toutes les catégories d'âge et par équipe)	☐ Oui ☐ Non
Champion du Luxembourg dans la catégorie senior (m/f) la plus élevée dans le cadre de Championnats officiels organisés par les Fédérations sportives affiliées au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (par équipe)	☐ Oui ☐ Non
Vainqueur de la Coupe de Luxembourg annuelle dans la catégorie senior (m/f) dans le cadre des compétitions officielles de la Coupe de Luxembourg organisées dans les disciplines respectives par les Fédérations sportives affiliées au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (par équipe)	☐ Oui ☐ Non

- Marché de Noël:

Type	Oui/Non
Participation à l'exploitation d'un stand de boissons ou de restauration au « Marché de Noël »	☐ Oui ☐ Non

- Engagement environnemental:

Type	Oui/Non
Signature de la charte énergie-climat-environnement de la commune de Bissen	☐ Oui ☐ Non

- Activités dans l'intérêt des enfants:

Type	Nombre
Activités dans l'intérêt des enfants en collaboration avec les crèches, la Maison Relais, la Commission sport & jeunesse ou avec l'école fondamentale (par journée d'activité)	

Une attestation de participation établie par l'organisateur des activités est à joindre à la demande de subside!

Les associations sont obligées d'annexer également une copie du rapport de caisse signé par les réviseurs de caisse, une copie des rapports administratifs et/ou autres, présentés à l'assemblée générale, ainsi que le bilan des dépenses et des recettes.

☐ **En cochant cette case, les soussignés acceptent que les informations saisies dans le présent formulaire soient traitées conformément au règlement général sur la protection des données (UE 2016/679).**

Les soussignés déclarent sur l'honneur que toutes les informations fournies dans la présente demande sont sincères et exactes.

Lieu et date: _____

Le Président	Le Secrétaire	Le Trésorier
_____	_____	_____

(Réservé à l'Administration Communale)

Date d'entrée:

Demande complète: ☐ oui ☐ non --> renvoyée en date du:

Subside accordée: ☐ oui ☐ non --> renvoyée en date du:

Vu et certifié exact:

Bissen, le Signature:
